

4e rencontre du conseil d'établissement (CÉ) 2022-2023

Jeudi le 27 avril 2023, salon du personnel édifice Sauriol

MEMBRES PRÉSENTS

Parents	Enseignants	Autre personnel	Rép. de la commun.
Geneviève Chéné Cloutier Geneviève Létourneau Etienne Rouleau	Caroline Lemelin Isabelle Ducharme Chantal Bélanger	Olguin Jean-Philippe Kareen Villeneuve	Mélanie Pépin
Chanez Benchoubane	8		

MEMBRES ABSENTS

Parents	Enseignants	Autre personnel	Rép. de la commun.
Fiza d'Orléans	Dominique Gervais		
Amadou Diop			

Thomas Vallières, directeur adjoint, assiste à la rencontre.

M. Christian Lacombe, directeur, et Etienne Rouleau, président, animent la réunion. La secrétaire est Chanez Benchoubane.

Discours de la part des professeurs (représentant) pour leur revendication sur une reconnaissance du métier d'enseignant. Ils souhaitent l'appui du CÉ.

Ouverture de la séance 18h40

1. Consultation pour la détermination des critères de sélection d'une direction d'établissement

2. Accueil, présences et vérification du quorum

Présentation de tous les membres. Quorum vérifié. Étienne Rouleau lit l'ordre du jour.

2.1 Démission de madame Houria Amri

Madame Geneviève Létourneau remplacera madame Amri pour le reste du mandat de cette dernière.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajout varia 12.1 : Les visiteurs dans la cour d'école

Proposé par Caroline Lemelin Appuyé par Geneviève Chéné-Cloutier Adopté à l'unanimité

4. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de mars 2023

Proposé par Chantal Bélanger Appuyer par Olguin Jean-Louis Adopté à l'unanimité

5. Mot de la direction

Suivi de la dernière rencontre

4.1 Nouvelle des nôtres

L'école a généré un deuxième poste de direction adjointe. C'est Claudine Lajeunesse qui a été nommée. Elle connaît déjà l'école, car elle y a été conseillère pédagogique et y a fait de l'accompagnement en mathématique.

4.2 2^e prévision de clientèle (affectations 2023-2024)

Monsieur Lacombe va défaire la classe intercycle (prévue à la première prévision).

Les affectations pour 2023-2024 ont été faites, quelques mouvements de personnel sont prévus. Iman, présentement en congé de maternité, sera en première année et il y aura une professeure de première année qui suivra ses élèves en deuxième année. Donc, un poste de première année sera à l'affichage. Au deuxième cycle, il y aura un poste à l'affichage si les chiffres restent les mêmes. La stabilité est présente pour nos spécialistes, Mélodie reste à 100 %. Deux classes sont fermées en maternelle. Présentement, il y a deux élèves en dépassement.

4.3 Tableau des sorties éducatives (pour approbation)

Un ajout de sortie pour les classes d'accueil qui sont allées au Biodôme. Ajout du championnat mondial du plongeon pour les 6^e année. Les 6^e D vont au Festival Eurêka au parc Jean-Drapeau. Sortie au cap St-Jacques le 9 juin pour les 5^e année et la classe AC3.

Proposé par Christian Lacombe Appuyé par Kareen Approuvé à l'unanimité

4.4 Fête des finissants (pour approbation)

Proposition de faire la croisière AML lors de la journée du 21 juin. Le 19 juin, ce sera la remise des diplômes avec les parents. Demande de cotisation de 20 \$ de la part des parents pour le paiement de la croisière. L'école se charge des frais pour le transport et l'achat d'accessoires (t-shirt, colliers ...).

Proposé par Christian Lacombe Appuyée par Fiza D'Orléans Approuvé à l'unanimité

4.5 Grilles-matières 2023-2024 (pour approbation)

Point remis à la prochaine réunion.

4.6 Critère de sélection pour le projet d'Harmonie (pour approbation)

Le CSSDM demande à ce que des critères précis soient établis pour les projets particuliers à présenter au CÉ pour approbation.

Les critères suivants ont été établis par Marie-Soleil et Christian pour le projet Harmonie :

- 1. Présentation du projet aux élèves de 3e année (en leur présentant les critères d'intérêt) ;
- 2. Passer un test d'aptitude musicale ;
- 3. Obtenir une recommandation du titulaire ;
- 4. Les élèves qui obtiennent 90% et plus à l'évaluation, avec l'approbation du titulaire, sont automatiquement acceptés. Les autres, c'est par tirage au sort qu'ils seront choisis. Une liste d'attente est établie.

Proposé par Christian Lacombe Appuyée par Geneviève Létourneau Approuvé à l'unanimité

4.7 Budget 2023-2024

Lecture du document relatif au budget, à savoir que les vrais budgets sont adoptés au CÉ de juin. Par contre, il est important de faire les prévisions avant le dernier CÉ pour préparer le plan d'effectifs.

- Première opération : voir s'il y a une baisse ou une augmentation du budget: 2022-2023 budget de 512 000\$
 2023-2024 budget de 534 000\$
- Deuxième opération: vérifier si tous les services qu'on s'est octroyés cette année peuvent être reconduits. Après les calculs il y a un surplus de 48 824\$ qui peut servir à combler certaines dépenses.

Monsieur Lacombe souligne que cette année nous avons deux élèves en code 33 : dont un en 6^e année qui part au secondaire l'année prochaine. Il restera un élève assurément en code 33 l'année prochaine et il reste deux dossiers à monter. Un montant de 18 000 \$ sera mis au service de ces élèves à besoins particuliers, dans le salaire de l'orthopédagogue et bonifier l'éducatrice spécialisée. Le maintien en ergothérapie est aboli. Voir, selon les classes d'accueil, si le soutien linguistique doit être bonifié, sachant que le CSSDM donne 10 %. Donc cette année, on y mettrait 30 % pour avoir 2 jours.

Une autre mesure est la mise en place du coenseignement qui a donné lieu à une bonification du temps de spécialistes et a donné aux enseignants 8 périodes de plus dans l'année de spécialiste ou les professeurs feraient du coenseignement.

L'aide au devoir sera reconduite pour les classes du 1^{er} et 2^e cycle.

Le poste d'aide-concierge à 5 soirs par semaine est reconduit.

Le budget *école inspirante* demeure stable. Une partie de ce budget servira à payer le projet d'harmonie.

4.8 Projet éducatif

Monsieur Lacombe présente le projet éducatif sommairement. Une présentation plus détaillée sera faite à la rencontre du mois de mai. Tous les projets éducatifs doivent se faire en même temps pour 2023-2027. Le CSSDM désire que les écoles se concentrent sur les compétences de bases, en français : lecture et écriture et/ou en mathématique : résolution de problèmes et raisonnement. La Journée pédagogique institutionnelle du mois de novembre a servi à déterminer les forces et vulnérabilités de l'école en analysant les résultats scolaires. Le vendredi 21 avril a été déterminant à son tour pour ce qui est des enjeux. L'objectif ciblé sera en écriture. L'équipe-école souhaite, par contre, que la communication orale, le vocabulaire et l'inclusion soient aussi travaillés.

4.9 Questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école (QSVE-R)

Chaque année, les élèves de l'école sont sondés sur un élément pour lequel le conseil d'établissement pourrait être amené à se prononcer. De ce fait, pour cette année, un questionnaire a été élaboré par des universitaires (chercheurs), ou l'on parle de la perception de la sécurité à l'école. Ce questionnaire sur l'environnement, la violence et la sécurité (QEVS), sera passé aux élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année, un autre pour les 4^e, 5^e et 6^e année. Aussi, un questionnaire pour tout le personnel de l'école sera aussi administré. Le questionnaire doit être rempli par les personnes concernées, dans un laps de temps de deux semaines, pour que les réponses soient significatives. À cause du vocabulaire, le questionnaire ne sera pas présenté aux classes d'accueil. Le questionnaire sera administré entre le 27 avril et le 5 mai.

4.10 Appellation des deux édifices

Les stèles ont été changées. Une faute d'orthographe a été relevée et de plus, sur une des stèles, il est écrit annexe au lieu d'édifice Sauriol. Christian a fait un suivi avec l'organisation scolaire et le service des communications pour avoir la bonne appellation. Cela semble compliqué, car il semblerait qu'il faut que cela passe par le PTDRI. La direction fera donc des suivis pour régler ce suivi.

4.11 Semaine des bénévoles

Monsieur Lacombe remercie les parents bénévoles et remet à chacun un petit pot de chococaramel à tartiner.

6. Suivi de la dernière rencontre du comité de parents

Absence de la secrétaire à la dernière rencontre.

7. Mot du personnel de l'école

En plein « rush » de la fin de l'année scolaire, les projets aboutissent et la fin se concrétise. Nabil et Olivier reprennent le flambeau pour l'organisation des olympiades, avec l'aide d'Olivier Therrien. Le terrain de Régina Assumpta a été réservé pour le 25 mai, date des olympiades.

8. Mot de la technicienne du service de garde

La collecte des inscriptions : 298 inscriptions ont été faites sur Mozaïk. Pour le reste, les parents ont reçu une enveloppe à la maison. Les inscriptions donnent des chiffres qui servent à créer les postes des éducatrices. Kareen nous parle du concours de peinture et nous invite à aller voter pour la toile que nous préférons. Il y a un surplus anticipé pour la journée pédagogique du mois de mai. Monsieur Lacombe vérifie s'il y a une possibilité de payer un organisme pour faire une journée pédagogique maison. Le 1^{er} juin est la date du spectacle du service de garde, à 16h.

9. Mot de l'OPP

Le cinéma plein air sera le jeudi 15 juin.

10. Mot du président

10.1 Suivi à la lettre envoyée à la direction des ressources matérielles. Lecture du courriel par monsieur Rouleau. Celui-ci stipule que nous avons une réponse suite à notre lettre. Pour le CO2, il n'y a pas de problème généralisé de ventilation, des dépassements ont toutefois été constatés et on rappelle l'importance de garder toujours une aération dans les classes.

11. Date de la prochaine rencontre

Le 25 mai 2023

12. Varia

Geneviève Chéné Cloutier a remarqué que peuvent être des élèves qui n'appartiennent pas à l'école et se retrouvent dans la cour de l'école à la sortie des classes. C'est à surveiller.

13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h30

Étienne Rouleau Christian Lacombe
Président Directeur de l'école